

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 27 mars 2026

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : Séverine AUDAS, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Mégane FERREIRA, Cédric GÉRARD, Didier HENGY, Jean-Michel HOCHABAEFF, Séverine HUYGHE, Maxime LABELLE, Annie LAZAM, Zacharie LECOMPTE, Hervé LINA, Françoise OLLIVIER, Roxane REMY, Corina RIZA, Ugo RODRIGUES, Katia SALMON, Arnaud STRICOT, Sébastien TOUYAROU

Secrétaire de séance : Victor DE SOUSA - **Auxiliaire** : Léa BOSSON-WAVRANT

Délibération n°2026-04 – Délégations du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal, à **Punanimité des membres présents et représentés**,
DIT que ces délégations sont confiées au Maire pour la durée du mandat.

Délibération n°2026-05 – Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par une abstention (Séverine HUYGHE) et dix-huit voix pour des membres présents et représentés**,
FIXE les indemnités des adjoints ayant reçu délégation à 17, 81% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
FIXE l'indemnité du premier conseiller municipal ayant reçu délégation à 17, 81 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Délibération n°2026-06 – Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,
FIXE à 16 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Délibération n°2026-07 – Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération du 27 mars 2026 fixant à huit le nombre de membres du conseil municipal siégeant au Centre Communal d'Action Sociale,
Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,
NOMME les conseillers municipaux suivants membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Katia SALMON, Arnaud STRICOT, Corina RIZA, Jean-Michel HOCHABAEFF, Françoise OLLIVIER, Ugo RODRIGUES, Virginie de ARAUJO et Hervé LINA.

Délibération n°2026-08 – Composition des commissions communales

Le conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-21,
Considérant le respect du principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (article L 2121-22 alinéa 3 du CGCT),
Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,
FIXE les commissions et leurs membres comme suit :

Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Maxime LABELLE - Séverine AUDAS - Zacharie LECOMPTE - Didier HENGY - Victor DE SOUSA - Jean-Michel HOCHABAEFF - Arnaud STRICOT - Hervé LINA
Urbanisme - Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Didier HENGY - Mégane FERREIRA - Victor DE SOUSA - Zacharie LECOMPTE - Jean-Michel HOCHABAEFF - Katia SALMON - Virginie de ARAUJO - Hervé LINA
Travaux et voirie	<ul style="list-style-type: none"> - Victor DE SOUSA - Ugo RODRIGUES - Didier HENGY - Cédric GERARD - Zacharie LECOMPTE - Jean-Michel HOCHABAEFF - Virginie de ARAUJO - Sébastien TOUYAROU
Affaires scolaires, périscolaires et enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Virginie de ARAUJO - Annie LAZAM - Roxane REMY - Françoise OLLIVIER - Katia SALMON - Séverine AUDAS - Mégane FERREIRA - Sébastien TOUYAROU
Associations	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Michel HOCHABAEFF - Victor DE SOUSA - Zacharie LECOMPTE - Cédric GERARD - Ugo RODRIGUES - Virginie de ARAUJO - Françoise OLLIVIER - Séverine HUYGHE
Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Katia SALMON - Virginie de ARAUJO - Arnaud STRICOT - Corina RIZA - Annie LAZAM - Roxane REMY - Françoise OLLIVIER - Hervé LINA
Santé et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Séverine AUDAS - Victor DE SOUSA - Katia SALMON - Corina RIZA - Didier HENGY - Arnaud STRICOT - Virginie de ARAUJO - Séverine HUYGHE

Manifestations et Cérémonies	<ul style="list-style-type: none"> - Victor DE SOUSA - Ugo RODRIGUES - Cédric GERARD - Zacharie LECOMPTE - Annie LAZAM - Arnaud STRICOT - Didier HENGY - Hervé LINA
Commission de contrôle des listes électorales	<ul style="list-style-type: none"> - Corina RIZA - Arnaud STRICOT - Françoise OLLIVIER - Séverine HUYGHE - Hervé LINA

Délibération n°2026-09 – Désignation des délégués de la collectivité dans les organismes intercommunaux

Pour le Syndicat Mixte d'études et de Programmation Nemours-Gâtinais, sont élus, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présents et représentés :**

Titulaires : Didier HENGY et Mégane FERREIRA

Suppléants : Katia SALMON et Jean-Michel HOCHABAEFF

Pour le Syndicat mixte des installations sportives des collèges de la région de Nemours, sont élus, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présents et représentés :**

Titulaires : Maxime LABELLE et Victor DE SOUSA

Suppléants : Zacharie LECOMPTE et Cédric GÉRARD

Pour le Syndicat mixte de transports du Sud Seine-et-Marne, sont élus, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présents et représentés :**

Titulaires : Maxime LABELLE et Zacharie LECOMPTE

Suppléants : Didier HENGY et Ugo RODRIGUES

Pour le Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la Vallée du Loing, sont élus, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présents et représentés :**

Titulaires : Zacharie LECOMPTE et Arnaud STRICOT

Suppléants : Maxime LABELLE et Victor DE SOUSA

Délibération n°2026-10 – Désignation des délégués de comité de territoire du SDESM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présent et représentés,**

DESIGNE comme délégués représentant la commune de MONCOURT-FROMONVILLE au sein du comité de territoire n°5 Pays de Nemours, Gâtinais et Moret :

- Messieurs Didier HENGY et Maxime LABELLE en tant que délégués titulaires
- Messieurs Victor DE SOUSA et Ugo RODRIGUES en tant que délégués suppléants.

Délibération n°2026-11 – Désignation du représentant de la commune au GIP ID77

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présent et représentés,**
DESIGNE M. Maxime LABELLE comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale d'ID77.

Délibération n°2026-12 – Désignation du délégué des élus au CNAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présent et représentés,**
CHOISIT Maxime LABELLE comme délégué des élus auprès du CNAS pour la Commune.

Délibération n°2026-13 – Désignation d'un correspondant Défense

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par trois voix contre (Séverine HUYGHE, Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présent et représentés,**
Désigne Arnaud STRICOT, correspondant Défense de la commune.

Délibération n°2026-14 – Recrutement d'un vacataire pour la distribution du bulletin communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par une voix contre (Séverine HUYGHE), deux abstentions (Hervé LINA, Sébastien TOUYAROU) et seize voix pour des membres présents et représentés,**

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter un vacataire pour effectuer la distribution du bulletin communal,

FIXE la rémunération de chaque vacation à 151, 50 euros brut.

Délibération n°2026-15 – Désignation des délégués au Comité de bassin de l'EPAGE

Le Conseil Municipal, **par une abstention (Séverine HUYGHE) et dix-huit voix pour des membres présents et représentés,**

DESIGNE les délégués ci-après : Annie LAZAM en tant que déléguée titulaire et Roxane REMY en tant que déléguée suppléante.



Le Maire,

Maxime LABELLE

Le secrétaire de séance,

Victor DE SOUSA